

RUSSIE – Etiquetage

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/10/2002

Le porte-parole de l'Inspection Sanitaire et Epidémiologique russe a déclaré que l'étiquetage des aliments issus d'ingrédients génétiquement modifiés sera obligatoire à partir du 1er septembre 2002. Des exceptions ont été prévues, comme les aliments où la trace de la modification n'est plus détectable (huiles, amidon, sirop de glucose, etc...). La première législation sur les OGM a été votée en 1999 : elle concernait l'analyse des produits transgéniques importés. Pour l'Académie russe des Sciences, les craintes sur la nocivité des aliments transgéniques pour la santé humaine « sont dans une certaine mesure valides, car il est difficile de surveiller tous les laboratoires du monde pour savoir quels gènes ont été introduits dans les aliments ».

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/russie-etiquetage/